



les juges faisaient des faux jugement

Par **anies**, le **14/12/2018** à **17:17**

Bonjour Maître,

Clerc notaire authentifiait un testament authentique FAUX ECRITURE PUBLIQUE avec sa signature, ses paragraphes(faux date naissance, lieu de naissance, faux signature, paragraphe du testeur) Abus faiblesse, 25 jours avant le décès, d'un testeur en fin vie, refus de soin sous les morphines(depuis 2 mois, sa famille incite de déposer les requêtes de divorce: avec sa femme marié depuis 30 ans, en 18 jours précipité au TGI, sans conciliation, vu sa gravement maladie, demandant sa femme quitte sa maison conjugale, sous Oxygène au service de réanimation, puis service de palliatif en phase terminal, mais le testeur était dans le coma, avant d'aller au TGI

Les 2 juges sont complices avec notaire, les juges osent dire le testament est valide, vu les requêtes de divorce, notaire a pu obtenu un faux certificat de médical qui est le contraire de ses dossiers médicaux vrai, et des faux témoins: que le testeur était lucide, st esprit.

Ces juges sont des corruptions, fausses jugements, fausses délibérés, pourriez vous m'aider, svp.

Quelles sont les recours contre les juges: csm ? et plaintes au police ?

Je vous remercie pour votre aide, je vous remercie d'avance

Par **Visiteur**, le **14/12/2018** à **18:30**

Bonjour

Le notaire choisi par un client a une obligation de loyauté. Sa probité, sa rigueur, son secret professionnel et son devoir de conseil donnent lieu à des contrôles réguliers effectués sous l'autorité du Procureur de la République.

Pour le juge, je pense qu'il faut intervenir auprès du président du président de la juridiction dans laquelle il exerce.